

Le chef GARLOW: D'après notre budget, notre revenu s'élève à \$90,000.

Le sénateur MACDONALD: Cet argent est-il versé à votre fonds de capital?

Le chef GARLOW: Nous avons un rapport financier annuel.

Le sénateur MACDONALD: Et quelle est la fortune totale de la bande?

Le chef GARLOW: Près de \$900,000.

Le VICE-PRÉSIDENT: Comment cette somme de \$900,000 peut-elle vous rapporter un revenu de \$90,000?

Le sénateur HORNER: Non, il a dit \$9,000.

Le VICE-PRÉSIDENT: Vous avez dit \$90,000, n'est-ce pas?

Le chef GARLOW: C'est exact.

Le VICE-PRÉSIDENT: Mais ces \$90,000 ne peuvent pas représenter seulement l'intérêt de votre fonds de fiducie?

Le chef GARLOW: Non. Nous avons d'autres sources de revenu. Nous avons voté \$100,000, mais nous perdions l'intérêt de cette somme, pendant qu'elle était utilisée. Nous recevons une subvention provinciale de 50 p. 100 et une autre subvention fédérale de 50 p. 100, quand nous construisons une route. Mais nous perdons l'intérêt de l'argent pendant que nous l'employons.

Le VICE-PRÉSIDENT: Je trouvais étrange que vous puissiez tirer un revenu de \$90,000 d'un capital de \$900,000 placé à 5 p. 100.

Le chef GARLOW: Nous recevons une subvention provinciale de 80 p. 100 du coût des ponts et ponceaux que nous construisons.

Le VICE-PRÉSIDENT: Comme les municipalités ordinaires. Avez-vous d'autres questions sur le paragraphe 10? Alors, passons à la recommandation n° 11, qui a trait à l'article 17 de la loi sur les Indiens.

Le chef ADAMS: Cette proposition concernant l'article 17 a été présentée par un membre de la réserve de Kettle-Point, à la suite d'un événement qui s'y était passé. La réserve Stoney fut détachée de la réserve de la bande pour servir à un camp d'instruction. La question de la cession de ce territoire fut soumise à un vote des membres de la bande. Ceux-ci n'approuvaient pas cette cession. Huit seulement votèrent en faveur, tandis que la grande majorité se prononça contre.

Mais l'article 17 stipule que le ministre peut, chaque fois qu'il l'estime opportun, constituer de nouvelles bandes et établir à leur égard des listes de bande en se servant des listes de bande ou des listes générales existantes, ou des deux à la fois, et fusionner des bandes qui, par un vote majoritaire de leurs électeurs, demandent la fusion. Lorsque la bande a demandé l'émancipation, il peut rayer des noms de la liste de la bande et les ajouter aux listes générales.

Mais on ne s'est pas conformé aux dispositions de cet article. On a tout simplement pris possession de ce territoire et les Indiens de la réserve sont fort mécontents de ce traitement. On a agi contrairement aux dispositions de la loi.

Le VICE-PRÉSIDENT: C'est là que l'on a établi le camp Ipperwash, n'est-ce pas?

Le chef ADAMS: Oui.

Le VICE-PRÉSIDENT: Le colonel Jones ne connaît pas les détails de cette affaire, mais se procurera les renseignements.

Le chef ADAMS: On m'a demandé de soulever cette question. Les délégués au congrès étaient d'avis qu'il y avait lieu de faire quelque chose à ce sujet. Ils avaient songé à s'adresser aux tribunaux, mais ils sont pauvres, comme nous, et n'ont pas pu réunir les fonds voulus pour intenter une action.

Si le ministère veut bien les consulter, il se rendra compte de la situation, car j'ai entendu plusieurs plaintes au sujet de la méthode employée.

Ces terres étaient censées réservées à leurs besoins, mais on les leur a enlevées en invoquant l'article 17, dont on n'a même pas respecté les dispositions. La